

Communiqué de Presse

Pour diffusion immédiate
17 janvier 2024

Associations Infirmières: Un désaccord face à l'Arrêté Royal sur l'assistant en soins infirmier

[Belgique, 29 décembre 2023] - Hier, plusieurs associations infirmières de premier plan expriment de vives inquiétudes et un désaccord prononcé envers le récent Arrêté Royal du 20 septembre 2023 fixant la liste des prestations techniques de l'art infirmier relative à l'assistant en soins infirmiers, ainsi que leurs conditions d'exercice. Leur désaccord porte sur des préoccupations majeures quant à ses implications potentielles sur la qualité des soins de santé et, par extension, sur les droits fondamentaux des patients.

Les soldes!

Le métier d'infirmière bradé.

En effet, la responsabilité de l'infirmier est mise en péril car cet Arrêté Royal manque de précision sur les actes accessibles à cet assistant de soins infirmier par rapport aux actes infirmiers responsables en soins généraux.

De plus, l'Arrêté Royal ne définit pas clairement la complexité des soins qui est l'élément clé permettant à l'assistant de soins infirmier de travailler de manière autonome ou sous la responsabilité de l'infirmier responsable en soins généraux.

Impact Direct sur les Droits des Patients:

Dans ce contexte, les associations affirment que la loi pourrait compromettre directement les droits des patients en réduisant de manière significative les normes de formation pour les assistants en soins infirmiers pouvant ainsi se substituer à l'infirmière dans toute une série de situations peu claires. C'est une situation dangereuse.

Sécurité des patients:

Elles soulignent que cette législation risque de mettre en péril la qualité et la sécurité des soins, en se satisfaisant d'une formation limitée tout en donnant, à ces futurs assistants en soins infirmiers, accès à des responsabilités complexes.

Appel à la Protection des Patients:

Les associations infirmières appellent les autorités à reconsidérer cet Arrêté Royal, mettant l'accent sur la nécessité de garantir la protection des droits des patients dans le cadre de toute modification législative.

Dans le projet de loi fièrement annoncé ce vendredi 12 janvier, le Ministre Vandebroucke confirme les craintes exprimées par les infirmiers quant au remplacement de ces actes vers

Communiqué de presse

des soignants moins qualifiés et où le médecin peut lui-même remplacer l'infirmière responsable de soins généraux lorsqu'elle est malade.

C'est pourquoi, déjà en date du 29 décembre, un recours a été déposé.

Les infirmières jouent un rôle décisif en exerçant leur jugement clinique, en prenant des décisions éclairées et réfléchies, répondant ainsi aux besoins des citoyens. Cette réforme semble constituer un affront à la profession, mettant en péril notre capacité à assurer des soins optimaux.

Message Central:

"En tant qu'associations infirmières, nous ne pouvons rester indifférents à une législation qui va clairement compromettre nos droits fondamentaux et la qualité des soins reçus"

#santé #soinsinfirmiers #soldes

Contact Médias:

presidence@fnib.be ou olivier.gdbbxl@gmail.com

À Propos des Associations Infirmières:

[Brève description des associations infirmières impliquées et de leur mission.]

- Association de Stérilisation Francophone (ASTER), Isabelle De la Charlerie
- Association belge des praticiens de l'art infirmier (ACN), Olivier Gendebien
- Fédération nationale neutre des Infirmiers(ères) de Belgique (FNIB), Dan Lecoq
- Association des Infirmiers Spécialisés en Pédiatrie et Néonatalogie (AISP), Patricia Menti et Samuel Meert
- Deutschsprachige Krankenpflegevereinigung in Belgien (KPVDB), Josiane Fagnoul
- Association Belge des Praticiens de l'Art Infirmier exerçant auprès des Personnes Agées (COMPAS)
- Association professionnelle francophone des Infirmiers spécialisés en Santé Communautaire (APFISCo), Johan Mariel
- Société des Infirmières de Soins Intensifs (SIZ Nursing), Joséphine Declaye
- Les Tabliers Blancs, Gaëtan Mestag
- Fédération des Infirmières Indépendantes de Belgique (FIIB), Gaëtan Mestag
- Association Francophone des Infirmières en Stomathérapie Cicatrisation et Plaies.Be (AFISCEP.BE), Nathalie Coco et Ballarin Asuncion
- Association Francophone des Infirmiers de Salle d'Opération (AFISO)

Ressources:

https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-20-septembre-2023_n2023045525